

Du **6 octobre** 2015
au **31 mars** 2016

Panasonic

Proposez des solutions de financement exceptionnelles !

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.

0%

TAEG fixe

sur les pompes à chaleur
Air/Eau Aquarea



et les pompes à chaleur
Air/Air multisplit



Jusqu'à
5 unités
intérieures
connectables



en partenariat
avec



UN PRÊT SUR MESURE

A LE PARTENARIAT PANASONIC - DOMOFINANCE - EDF

Le partenariat Panasonic - Domofinance - EDF permet à vos clients de profiter d'un crédit accessoire à une vente au taux annuel effectif global (TAEG) fixe de **0% à 0,95%** pour des montants allant de **1 500€ à 9 999€** :

0% - de 1500 à 5000 euros
- de 12 à 48 mois

0,95% - de 5001 à 9999 euros
- de 12 à 48 mois

Taux en vigueur du 6 octobre 2015 au 31 mars 2016

B CONDITIONS

- Le crédit est accessible aux particuliers vivant en France métropolitaine (hors Corse et DOM TOM) pour l'achat d'une PAC air/eau AQUAREA ou une PAC air/air multisplit de Panasonic entre le 6 octobre 2015 et le 31 mars 2016 (Offre non cumulable avec les offres promotionnelles PANASONIC en cours)
- Le projet doit être enregistré dans le portail CEE d'EDF et le coupon portail CEE de l'offre joint au moment du montage du dossier
- Le financement est soumis à l'acceptation du dossier par Domofinance
- L'installation de la PAC doit être réalisée par un Partenaire Solutions Habitat d'EDF
- Ne pas oublier d'inscrire le n° de série du groupe extérieur commençant par 56 sur la facture
- Renvoyer l'Attestation sur l'honneur Solutions Habitat d'EDF à votre correspondant habituel ainsi qu'à Domofinance
- Fournir la facture mentionnant les références des produits achetés
- Offre non cumulable avec les primes énergie s'appuyant sur le principe des Certificats d'Economie d'Energie

C AVANTAGES DU PRÊT

Le coût du crédit consenti est pris en charge en totalité (taux 0%)
ou en partie (taux à 0,95%) par Panasonic et EDF

POUR VOUS

- Vous répondez à la fois au projet d'installation de PAC air/eau Aquarea ou de PAC air/air multisplit et au besoin de financement de vos clients
- Vous augmentez donc vos possibilités de conclure immédiatement une affaire
- Le paiement de l'installation est sécurisé puisque le financement vous est directement versé

POUR VOS CLIENTS

- Financement de l'achat d'une PAC air/eau Aquarea ou air/air multisplit en un seul prêt accordé par Domofinance
- Qualité des travaux des Partenaires Solutions Habitat d'EDF et fiabilité des PAC air/eau Aquarea ou de PAC multisplit
- Gestion facile du projet
- Accès à un taux avantageux grâce à la co-bonification d'EDF et de Panasonic
- Offre de crédit adaptée aux besoins des particuliers
- Aucune obligation d'apport personnel
- Aucuns frais de dossier à payer

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

C'EST TRÈS SIMPLE

1. Vous convenez avec votre client de l'installation d'une pompe à chaleur Aquarea ou multisplit de Panasonic
2. Pour le financement, proposez-lui le prêt Domofinance à taux exceptionnel tout en veillant à respecter les obligations d'informations précontractuelles
3. Constituez, comme à votre habitude, le dossier de prêt pour Domofinance (fiche contact OU contrat de crédit + justificatifs)
Enregistrez dans le portail CEE d'EDF le projet et joignez le coupon portail CEE de l'offre au moment du montage du dossier
4. Envoyez le dossier complet (=dossier habituel + justificatifs) à Domofinance : fiche-de-contact@cocd.fr
5. Domofinance informera votre client et vous-même à chaque étape de l'avancement de votre dossier
6. Une fois le dossier accepté et la PAC installée, vous devrez envoyer à Domofinance une copie de la facture en prenant soin d'y inscrire le numéro de série de la PAC, la copie de l'attestation sur l'honneur Solutions Habitat d'EDF et la Fiche de Réception des Travaux pour que les fonds vous soient versés
7. Renvoyez l'Attestation sur l'honneur Solutions Habitat d'EDF à votre correspondant habituel

CONTACTS

POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OFFRE DE PRÊT

VOUS POUVEZ CONTACTER DOMOFINANCE :

PAR TÉLÉPHONE :

N° Indigo 0 820 363 363 (0,12€ TTC / min)

POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LES PRODUITS PANASONIC

N° Hotline Technique Panasonic :
+33 (0)8 92 18 31 84 (0,34€/min)

LES PACS AQUAREA ET MULTISPLIT

Du 6 octobre 2015 au 31 mars 2016, proposez des solutions de financement exceptionnelles à tous vos clients souhaitant installer une pompe à chaleur Aquarea ou Multisplit.

La gamme Aquarea

Une gamme pour chaque application, une réponse à tous les besoins

- NOUVEAU ! PAC avec ECS intégrée :
 - Ballon inox de 200l pour une fiabilité accrue
 - Système Easy Connect: "exclusivité Panasonic" pour un vrai gain d'espace et de temps à l'installation
- Gamme Haute Performance : jusqu'à -20°C
- Gamme T-CAP : Maintien de puissance jusqu'à -15°C
- Gamme Haute Température : température de sortie d'eau à 65°C



Les PACs multisplit

- Fonctionnement de -15°C à +24°C en mode chaud
- COP jusqu'à 4,13
- Télécommande infrarouge livrée de série
- Compresseur Rotatif R2 doté de la technologie Inverter
- Très bon maintien de la puissance en chaud même avec des températures extérieures très basses
- Filtre antiallergique : anti-bactériens, anti-moisissures et élimination des odeurs



Jusqu'à
5 unités
intérieures
connectables

www.aircon.panasonic.eu

Panasonic France

1-7 rue du 19 mars 1962 - 92230 Gennevilliers - RCS Nanterre : B 445 283 757

Succursale de Panasonic Marketing Europe GmbH - Siège social : 43 Hagenauer Strasse, 65203 Wiesbaden (Allemagne) - Wiesbaden HRB 13178

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Domofinance. Domofinance SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, n° ORIAS 07 026 850, www.orias.fr, siège social au 1 Bd Haussmann 75009 Paris.